

15 Question de Mme Camille Dieu à la ministre de l'Emploi sur "la journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail" (n° P848)

15 Vraag van mevrouw Camille Dieu aan de minister van Werk over "de werelddag voor veiligheid en gezondheid op het werk" (nr. P848)

15.01 **Camille Dieu** (PS): Monsieur le président, madame la ministre, depuis plusieurs années, à l'initiative de l'OIT, la journée du 28 avril a été consacrée "Journée mondiale pour la sécurité et la santé des travailleurs sur les lieux de travail". La Belgique a souscrit à cette démarche en espérant sans doute sensibiliser les acteurs concernés à la recherche d'une culture d'un travail sûr et sain dans les entreprises.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que nos statistiques en matière d'accidents du travail démontrent que nous en avons encore beaucoup trop, surtout dans des secteurs traditionnels comme la construction ou le transport mais aussi aujourd'hui dans certains secteurs de la sous-traitance ou du travail intérimaire. Je ne dois pas non plus vous rappeler que 37,5% des accidents du travail se produisent dans des PME qui occupent moins de 50 personnes et que les jeunes sont assez concernés puisqu'ils représentent un accident sur quatre.

Je sais que des initiatives ont déjà été prises sur le plan fédéral pour

15.01 **Camille Dieu** (PS): 28 april is de werelddag voor veiligheid en gezondheid op het werk. De betrokken partners worden opgeroepen om een veilige en gezonde arbeidscultuur te promoten. België hoeft niet fier te zijn op zijn statistieken inzake arbeidsongevallen. Vooral in de bouw-, de transport- en de uitzendsector is het gevaarlijk werken. 37,5 procent van de ongevallen doen zich voor in KMO's met minder dan 50 werknemers. Er werden reeds diverse maatregelen genomen, waaronder het Faraoplan. Zal u de actiedag van 28 april in België een permanent karakter geven? Hoe

essayer de coordonner des actions de prévention et c'est ainsi qu'est né, au niveau fédéral, le plan Pharaon.

Entre-t-il dans vos intentions, comme cela a été le cas pour votre prédécesseur sans que cela soit concrétisé, de pérenniser cette journée mondiale du 28 avril en Belgique? Si oui, quelles sont les démarches concrètes que vous allez entreprendre?

Ma deuxième question porte sur le "pharaon-mètre", c'est-à-dire ce baromètre qui permet d'établir une cartographie des accidents du travail, leur nature, leur nombre, les mesures éventuelles de prévention prises ou à prendre. Pouvez-vous me dire où nous en sommes aujourd'hui à ce propos?

Je vous remercie.

15.02 Freya Van den Bossche, ministre: Pour répondre à votre première question: oui, je compte pérenniser cette journée et je ferai tout ce qui est nécessaire pour le faire le plus vite possible.

A propos de votre deuxième question, nous avons écrit les bases légales pour ce "pharaon-mètre" dans la loi-programme de décembre 2004 et dans un arrêté royal de février 2005. Nous avons les instruments légaux pour collationner toutes les données et nous travaillons maintenant sur nos systèmes informatiques qui doivent, bien sûr, être adaptés car il sera nécessaire de disposer plus vite de toutes les données concernant les accidents de travail.

Aujourd'hui, vous savez qu'il faut attendre plus d'un an après l'accident pour les obtenir. Il n'est donc pas aisé de procéder à des évaluations ni de mettre des objectifs par secteur. En utilisant la voie électronique, c'est-à-dire en demandant aux patrons de déclarer immédiatement les accidents de travail, leur nature, leur cause, etc., nous pourrions mettre des objectifs par trimestre pour chaque secteur et évaluer également si oui ou non on peut atteindre ces objectifs et ainsi voir immédiatement qui sont les mauvais élèves de la classe.

15.03 Camille Dieu (PS): Madame la ministre, je vous remercie. Puisque des actions syndicales étaient menées aujourd'hui pour cette journée, les travailleurs seront contents d'apprendre que vous êtes attentive à leurs soucis et que vous allez pérenniser cette journée mondiale en Belgique.

Je me permettrai peut-être de vous interroger à nouveau en commission des Affaires sociales pour savoir où nous en sommes dans l'évaluation et, comme nous en avons déjà parlé ensemble, pour envisager les actions à mettre en œuvre pour éradiquer ce fléau.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

staat het met de "Faraometer" op grond waarvan arbeidsongevallen systematisch in kaart kunnen worden gebracht?

15.02 Minister Freya Van den Bossche: Die actiedag wordt inderdaad bestendigd. Wat het tweede punt betreft, werd inderdaad een wettelijke basis aan die "Faraometer" gegeven. Dat moet ons de mogelijkheid bieden om alle gegevens inzake de arbeidsongevallen te verzamelen en per sector uit te maken waar zich de slechte leerlingen bevinden.

15.03 Camille Dieu (PS): De werknemers zullen blij zijn te horen dat die actiedag wordt herhaald. Ik zal u opnieuw bevragen over de beoordeling ervan en over de manier waarop de nodige acties kunnen worden ondernomen.